



Assemblée générale CPSD/473

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Quatrième Commission
25^e séance – après-midi

LA QUATRIÈME COMMISSION RECOMMANDÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MESURES POUR REDRESSER LA SITUATION FINANCIÈRE « DÉSASTREUSE » DE L'UNRWA

La Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) a pris acte aujourd’hui de la situation financière « désastreuse » de l’Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), y compris de son déficit budgétaire chronique imputable à une insuffisance de financement et à l’augmentation des coûts.

Dans un projet de résolution* adopté par 134 voix pour et rejeté par les îles Marshall et Israël, la Commission a recommandé à l’Assemblée générale de prier le Secrétaire général de continuer de fournir à l’Office des ressources financières suffisantes provenant du budget ordinaire de l’ONU. L’Assemblée devrait néanmoins, selon la Commission, décider que l’approbation des augmentations de financement sur le budget ordinaire devra être pleinement justifiée au regard des projets de budget-programme pour les quatre exercices biennaux à venir.

Dans son rapport, le Secrétaire général demande que ces augmentations commencent par une somme de 5 millions de dollars pour l’exercice 2012-2013. Le Directeur en exercice de la liaison new-yorkaise de l’UNRWA a rappelé que l’Office qui apporte depuis 62 ans éducation, santé, secours et autres services sociaux de base à 4,8 millions de réfugiés palestiniens disséminés en Jordanie, au Liban, en Syrie et dans le Territoire palestinien occupé, fonctionne avec un budget dont plus de 95% viennent des contributions volontaires.

Au cours des quatre derniers exercices biennaux, les besoins de financement de l’Office n’ont pas été couverts à hauteur de 12% en moyenne. Aussi, l’UNRWA entame-t-il chaque année avec un déficit budgétaire moyen de 50 millions de dollars environ, prévoit le Secrétaire général dans son rapport. En 2011, les besoins de financement approuvés sont de 621,2 millions de dollars alors que les contributions versées sont, une fois de plus, en baisse et atteignent 568 millions de dollars. Même avec ce budget réduit, l’Office s’attend à un déficit de 63 millions de dollars.

Les changements ambitieux qui sont sans doute nécessaires ne peuvent être apportés que sur la base d’une discussion à un niveau stratégique, d’indicateurs clairs et d’un plan structuré des dépenses, a commenté le représentant de la Suisse.

En attendant des recommandations du Secrétaire général « moins laconiques », il a invité l’Assemblée, à l’instar de la Commission à demander à l’Office de poursuivre la réforme de sa gestion en vue de renforcer ses capacités de mobilisation et d’utilisation rationnelle des ressources, de réduire les coûts opérationnels et administratifs et d’introduire des changements afin d’améliorer la fourniture de ses services.

L’Assemblée devrait, selon la Commission, inviter le Commissaire général de l’Office à poursuivre les efforts faits pour s’assurer le soutien des donateurs traditionnels et à accroître l’appui des donateurs non traditionnels, y compris par des partenariats avec des entités publiques ou privées.

*A/C.4/65/L.17

Expliquant son vote, le représentant d'Israël a affirmé que les contributions des pays arabes représentent moins de 10% des contributions volontaires et autres à l'UNRWA. Les difficultés budgétaires de l'Office, a souligné l'Observateur de la Palestine, ont été amplifiées par les crises persistantes provoquées par les politiques d'agression d'Israël.

La prochaine réunion de la Quatrième Commission sera annoncée dans le Journal des Nations Unies.

OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de la capacité de gestion de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ([A/65/705](#))

Dans ce rapport, le Secrétaire général rappelle que les besoins de financement de l'Office n'ont pas été couverts à hauteur de 12% en moyenne au cours des quatre derniers exercices biennaux. L'Office entame chaque année avec un déficit budgétaire moyen de 50 millions de dollars environ alors que le nombre des réfugiés est aujourd'hui proche des 5 millions.

Le Secrétaire général prévient que les coûts fixes vont augmenter et que les contributions des donateurs risquent de ne pas suffire; le caractère structurel du déficit de financement étant maintenant avéré.

L'Office a commencé l'année 2010 avec un déficit de 54,4 millions de dollars et un budget du Fonds général en baisse, qui s'établissait à 541,3 millions de dollars alors que les besoins de financement des programmes approuvés par l'Assemblée générale s'élevaient à 598,5 millions de dollars. En 2011, les besoins de financement approuvés sont de 621,2 millions de dollars alors que les contributions versées au Fonds général sont, une fois de plus, en baisse et atteignent 568 millions de dollars. Même avec ce budget réduit, l'Office s'attend à un déficit de 63 millions de dollars.

À la fin de 2010, le solde de la réserve s'établissait à environ 42 millions de dollars soit un mois de dépenses. Compte tenu de l'imprévisibilité des contributions extrabudgétaires des donateurs, le faible niveau de la réserve enregistré depuis plusieurs années risque de remettre en question la viabilité financière de l'Office, prévient encore le Secrétaire général.

Il appuie la proposition figurant dans le dernier rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office, dans laquelle celui-ci propose que les États Membres autorisent un soutien supplémentaire au titre du budget ordinaire. Le Secrétaire général recommande l'introduction de ce financement à partir du budget de l'exercice 2012-2013.

Outre l'introduction, le rapport dresse l'historique de l'Office et explique la réforme de sa gestion et le degré d'efficacité de ses programmes. Il revient aussi à la crise financière que connaît l'Office, à sa structure budgétaire et aux coûts de ses programmes de l'Office. Il termine sur la mise en œuvre des réformes demandées par l'Assemblée générale, avant de présenter ses conclusions et recommandations.

Déclarations

En 62 ans d'existence, l'Office a connu de nombreuses difficultés telles que les conflits, la crise financière et les appels à la réforme, a indiqué M. RICHARD COOKE, Directeur en exercice du Bureau de liaison à New York de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Expliquant que plus de 95% du Fonds général de l'Office sont financés par les contributions extrabudgétaires des gouvernements donateurs, il a souligné que, malgré les efforts pour élargir la base des donateurs, l'Office n'a pas suffisamment de fonds pour répondre aux besoins d'une population croissante, faire face à l'inflation, s'adapter aux normes internationales changeantes et assurer la gestion d'une agence humanitaire opérant dans l'environnement difficile du XXI^e siècle. Aujourd'hui, l'Office s'occupe de 4,8 millions de personnes, soit la population de réfugiés la plus importante au monde, a souligné M. Cook.

L'Office travaille activement avec tous ses partenaires pour combler son déficit structurel de manière prévisible et durable, condition préalable pour répondre aux défis auxquels il est confronté. Un financement du budget ordinaire de l'ONU, a conclu le Directeur exécutif, permettra à l'Office de maintenir et d'améliorer sa gestion, d'assurer une fourniture de services efficaces et de bonne qualité et de renforcer sa capacité à répondre à des besoins en mutation.

Mme FEDA ABDELHADY-NASSER, Observatrice de la Palestine, s'est alarmée de la situation financière critique de l'Office, alors que le sort de millions de réfugiés palestiniens n'est toujours pas résolu. Les bailleurs de fonds doivent être fiers de leur contribution à l'Office, a-t-elle déclaré, en souhaitant que davantage soit fait pour honorer les engagements. Des années de manque à gagner ont gravement nuit aux infrastructures de l'Office qui voient ses cliniques surpeuplées, a-t-elle averti. Elle a rappelé que l'UNRWA dépensait beaucoup moins pour ses bénéficiaires que ce qui est requis par les normes internationales. Elle a précisé qu'en novembre 2010, l'Office comptait 28 264 postes d'agent local pour une population de réfugiés estimée officiellement à 4,76 millions d'individus, soit un ratio d'un fonctionnaire pour 168 réfugiés.

Les difficultés budgétaires de l'Office ont été amplifiées par les crises persistantes dans le Territoire palestinien occupé, dont Jérusalem-Est, provoquées par les politiques agressives d'Israël et la crise du camp de Nahr el-Bared, au Liban. L'observatrice a dénoncé l'imposition illégale de taxes et d'impôts ainsi que les restrictions à la liberté de mouvement des agents de l'Office. Elle a espéré que la Commission administrative et budgétaire de l'Assemblée saura reconnaître l'importance d'une part plus importante de ressources prévisibles et sûres. Elle a encouragé les partenariats tripartites entre l'Office, les bailleurs de fonds et les pays hôtes des réfugiés en souhaitant le renforcement de l'engagement humain et politique en faveur du peuple palestinien.

M. CSABA KÖRÖSI (Hongrie), au nom de l'Union européenne (UE), a salué l'engagement de l'UNRWA et le travail important qu'il réalise. Il a rappelé que l'UE reste le principal bailleur de fonds de l'UNRWA et qu'il répond avec générosité aux appels spéciaux et d'urgence de l'UNRWA, comme cela a été le cas notamment en 2009 et en 2010. Cette générosité reflète l'engagement de l'Union en faveur de la situation humanitaire, de la stabilité et de la sécurité de la région. Le représentant s'est toutefois inquiété de la situation financière alarmante de l'Office. Nous avons, a-t-il dit, lancé un appel insistant pour augmenter les sources de financement. Il a appelé les nouveaux donateurs à s'engager et a invité les donateurs traditionnels à augmenter leurs contributions. L'UNRWA a besoin d'un financement adéquat et prévisible, a-t-il conclu.

Intervenant au nom de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), M. SIRODJIDIN M. ASLOV (Tadjikistan) a dénoncé l'insuffisance de financement de l'UNRWA mais aussi les violences israéliennes et les restrictions à la liberté de mouvement qui empêchent l'Office de faire son travail. Il a jugé indispensable que l'UNRWA puisse disposer de ressources supplémentaires et en quantité suffisante. Il a insisté sur la solidarité de l'OCI avec le peuple palestinien, en souhaitant à ce dernier de pouvoir jouir de son droit à l'autodétermination et à un pays avec Jérusalem comme capitale.

M. KNUT LANGELAND (Norvège) a jugé indispensable que l'Office procède à des changements structureux et qu'une meilleure répartition du fardeau soit assurée entre les membres de la Commission consultative de l'UNRWA. Notant que des pays non-membres de cette Commission contribuaient plus que certains membres, il a rappelé que la qualité de membre s'accompagnait de responsabilités. Il a appuyé la recommandation du Secrétaire général de voir un accroissement du budget ordinaire de l'UNRWA au cours des huit prochaines années. Il a déclaré que l'UNRWA avait besoin de ressources prévisibles pour pouvoir se concentrer sur son mandat. La résolution adoptée aujourd'hui doit être perçue comme le début d'un débat sur la future architecture financière de l'UNRWA, a-t-il estimé.

M. MOHAMED REFAAT FARAGHAL (Égypte) a estimé que la situation financière de l'UNRWA exige une attention plus grande de la part de la communauté des donateurs et des institutions financières internationales, afin de contribuer à résoudre le problème chronique du sous-financement. L'Égypte a doublé sa contribution à l'Office pour 2011 et de nombreux États arabes feront de même, a-t-il annoncé. Il a soutenu la demande de financement accru à partir du budget ordinaire pour les quatre prochains exercices biennaux, en commençant par une augmentation de 5 millions de dollars, estimant que cela serait un bon début pour permettre à l'UNRWA de remplir son mandat et de faire face à ses difficultés. Il s'est également dit favorable à une augmentation de 15 millions de dollars sur deux exercices biennaux consécutifs. Cela serait un signal de soutien clair à l'UNRWA, a-t-il expliqué.

Appuyant aussi la résolution et rappelant qu'il a été lui-même réfugié, M. JEROBEAM SHAANIKA (Namibie) a reconnu l'importance du travail de l'UNRWA. Il a plaidé en faveur de son renforcement, appelant à ne pas oublier que l'occupation est le principal obstacle à la fourniture de services aux Palestiniens. Il a exprimé l'appui de son pays à la création d'un État palestinien.

M. STÉPHANE REY (Suisse) a jugé qu'il était temps de combler le fossé existant entre tâches mandatées et moyens. Il a dit que la résolution permettra de poser les premiers jalons dans cette entreprise. Il nous semble indiqué, a-t-il insisté, de mener une discussion approfondie sur le financement de l'UNRWA. Nous aurions, a-t-il confié, apprécié une argumentation plus stratégique des modes de financement à l'instar de ceux des autres agences ayant des mandats comparables. Commentant le rapport, il a regretté une partie « très longue » et des recommandations « pour le moins

laconiques ». Les changements ambitieux qui sont sans doute nécessaires ne peuvent être apportés que sur la base d'une discussion à un niveau stratégique, d'indicateurs clairs et d'un plan structuré des dépenses. Nous encourageons le Secrétaire général à prendre ces éléments en compte dans ses futures propositions, a-t-il dit.

M. KAZUO KODAMA (Japon) a appelé à une solution juste et durable au conflit au Moyen-Orient. D'ici là, la communauté internationale doit fournir l'assistance nécessaire aux réfugiés palestiniens, a-t-il dit, soulignant en particulier l'importance des travaux de l'UNRWA pour les jeunes palestiniens. M. Kodama a signalé que son pays a déjà contribué à hauteur de 18 millions de dollars au Fonds général de l'UNRWA. Nous avons aussi décidé de contribuer à hauteur de 2,5 millions au projet de reconstruction du camp de Nahr el-Bared, au Liban, et de 2,8 millions de dollars au Fonds général de l'UNRWA, a-t-il ajouté. Malgré les difficultés financières auxquelles fait face le Japon, le représentant a assuré que son pays continuerait à contribuer au financement de l'Office. Il a appelé ce dernier à faire des efforts pour améliorer sa gestion, notamment en réduisant les coûts, et à élargir l'assiette des donateurs. Les bailleurs de fonds actuels doivent quant à eux faire des efforts supplémentaires, a demandé le représentant.

M. ANDREW GOLEDZINOWSKI (Australie) a rappelé que son pays était un des principaux contributeurs de l'UNRWA avec 18 millions de dollars de dons aux cours des trois dernières années. Il a souhaité que l'UNRWA puisse bénéficier d'un financement qui lui permette de faire face aux ambitions de son mandat. Il a précisé que l'Australie continuait à accroître son assistance au peuple palestinien en prévoyant 150 millions de dollars pour le renforcement des capacités et l'assistance humanitaire.

M. CHITSAKA CHIPAZIWA (Zimbabwe) s'est inquiété de la situation financière désastreuse de l'Office, tout en saluant la détermination de l'UNRWA à fournir une assistance à la population palestinienne. Il a appuyé la proposition visant à prévoir, pour un meilleur financement de l'UNRWA, une part plus importante dans le budget ordinaire de l'ONU.

Explications de vote

Le représentant d'Israël a expliqué que son pays s'était opposé à la résolution pour plusieurs raisons. Il a estimé que son libellé manquait de clarté. Quels projets doivent être financés par l'accroissement de la part de l'UNRWA dans le budget ordinaire de l'ONU s'est-il demandé. Je ne suis pas sûr, a-t-il poursuivi, que les projets mentionnés dans le rapport du Secrétaire général soient conformes à la réforme de la gestion que l'Assemblée a demandée à l'UNRWA d'entreprendre. Au regard de la diminution prévue du budget ordinaire de l'ONU, il a conseillé à l'Office d'élargir plutôt sa base de donateurs. Les contributions des pays arabes, a-t-il souligné, représentent moins de 10% des contributions volontaires et autres à l'UNRWA. Ces pays et l'Autorité palestinienne, qui entreprend l'édition d'un État, devraient se montrer plus responsables au lieu de continuer à s'appuyer sur l'aide de l'UNRWA et des autres agences de l'ONU. En conclusion, le représentant a dit ne pas comprendre pourquoi la résolution parle du financement de projets qui vont au-delà de l'exercice biennal en cours. Nous devons d'abord évaluer la situation sur le terrain, a-t-il estimé.

Le représentant du Canada, qui a voté pour le projet de résolution, a signalé que son pays a contribué aux travaux de l'UNRWA à hauteur de 15 millions de dollars, après l'appel d'urgence de 2011 pour la Cisjordanie et Gaza. Il s'est dit en faveur d'un meilleur financement de l'Office par le budget ordinaire de l'ONU, tout en sachant que cette question doit être examinée par la Commission administrative et budgétaire (Cinquième Commission) de l'Assemblée plus tard cette année. Il a encouragé l'UNRWA à rechercher d'autres bailleurs de fonds et à mener la réforme de sa gestion.

* * * *